

## A quand des Vestiaires pour tous !!



Depuis la reprise de l'activité après Covid19, **la CFTC** se bat pour que chaque salarié puisse aller au vestiaire pour se changer.

Ce n'est pas faute d'avoir fait des propositions au CSSCT et d'alerter à multiples reprises la Direction.

Aujourd'hui, avec cette météo, il n'est plus acceptable pour le personnel du montage et les fonctions d'appuis de ne pas pouvoir aller aux vestiaires. La Direction nous dit « les casiers vont arriver ». Elle nous donne des dates : fin Septembre, puis le 7 Octobre ! Mais à ce jour, toujours rien !!!

**Pour la CFTC**, il est hors de question que les salariés arrivent « trempés » sur leur poste de travail et travaillent ainsi durant 8 heures.

## Ces conditions de travail sont inacceptables pour un groupe comme PSA !

Suite à une rencontre avec M. BAUDEN ce mercredi, celui-ci s'engage à une ouverture des vestiaires pour tous au plus tard en début de semaine

## Travail du matin...chagrin !!

Autre sujet que **la CFTC** souhaite porter à l'attention de la Direction : Le travail uniquement en semaine du matin et ce pour une durée indéterminée.

Certaines équipes vont enchaîner, ou plutôt enchaînent, **le travail uniquement de 5h40 à 13h34**, voir plus. Au vu des volumes qui se profilent, les semaines à 6 jours se suivent, il suffit de voir le CSE de Septembre. La fatigue est installée !



**La CFTC interpelle la Direction à ce sujet afin qu'elle réfléchisse à une façon de valoriser son personnel. L'effort est conséquent et un remerciement serait apprécié !**

**CFTC : Le Syndicat réformiste pour défendre vos intérêts, vos droits en étant toujours présents et efficaces.**

Notre site : <http://www.cftcpsametz.fr/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/>

## COMITE SOCIAL ECONOMIQUE CENTRAL EXTRAORDINAIRE

Information et consultation du Comité Social Economique Central sur le projet de modification de la garantie collective obligatoire de prévoyance ;

Dans l'accord « Motivation et Bien-être au travail » signé le 20 janvier 2020 par la CFTC, nous avons pris l'engagement de soutenir les salariés en situation d'aidants familiaux en poursuivant 3 objectifs:

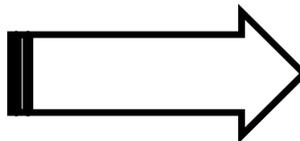
- 1- Reconnaître le statut d'aidant sur le bien-être au travail
- 2- Accompagner les salariés aidants par l'information et le conseil de professionnels
- 3- Renforcer la protection des salariés en cas de dépendance lourde de la personne aidée

Tous les Salariés auront accès à une offre très développée pour les accompagner dans l'information, l'acquisition d'assistance matérielle et l'orientation vers des prestataires.

Le service sera le même pour tous les salariés. Les cotisations salariales resteront inchangées par rapport à l'ancien contrat dont la contribution de PSA est toujours de 75%.

Ouverture de la campagne "VITALI PREVOYANCE" : Début novembre 2020  
Mise en œuvre des garanties : 1er janvier 2021

**La CFTC a donné un avis favorable afin que les salariés PSA bénéficient de garanties collectives assurantielles, bien au-delà du décret du 1er octobre 2020 relatif à réallocation journalière du proche aidant et l'allocation journalière de présence parentale.**



**Toute l'Information disponible via notre site ou Facebook**

